



ECHAFAUDAGE - TRAVAIL EN HAUTEUR

CCF 05 - R431 Travail en hauteur - Harnais sur site équipé

MAJ 09012023

Cible

Travailleur amené à utiliser un harnais et des systèmes antichute, même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.

Expérience

- Débutant
- Expérimenté
- Confirmé

Durée

7 h de formation

Participant : 8

Maximum par session de formation

Tarif et inscription

07 67 00 84 28

contact@cercle-conseil-formation.com

Infos : cercle-conseil-formation.com

Réponse à vos demandes d'information sous 48h

Accessibilités

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Sécurisez votre parcours de formation en contactant nos référents handicaps.

Réglementation

Décret 2004/924 du 1 Septembre 2004. Il n'y a plus de limite de hauteur, un opérateur se doit de travailler en sécurité à partir du moment où celui-ci s'élève.

L'article R.4323-58 du code du travail précise dans son dernier alinéa : « Lorsque des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre, la protection des travailleurs doit être assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur. »

Objectifs

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur.
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Pré-requis

- Présenter les aptitudes médicales requises.
- Maîtrise de la langue française.
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, gants, casques avec jugulaire, harnais avec vérification en cours de validité.

Programme

Théorie

- Sensibilisation aux chutes de hauteur.
- Textes réglementaires européens et nationaux.
- Droits et devoirs employeurs/employés.
- La protection collective.
- La protection individuelle (Normes/obligations).



ECHAFAUDAGE - TRAVAIL EN HAUTEUR

CCF 05 - R431 Travail en hauteur - Harnais sur site équipé

MAJ 09012023

Programme

- Force choc / facteur de chute / tirant d'air.

Test théorique sous forme de QCM

Pratique

- Choisir et vérifier ses EPI en fonction de la situation de travail.
- Régler son harnais.
- Test de suspension.
- Choisir les ancrages adaptés pour se sécuriser.
- Se déplacer sur une ligne de vie horizontale et / ou verticale.
- Analyser les risques sur les moyens d'accès et son poste de travail en hauteur.
- Utiliser un antichute mobile en sécurité.
- Utiliser un antichute à rappel automatique en sécurité.
- Utiliser des longes doubles en sécurité.

Tests pratiques selon la complexité des équipements et des critères établis.

Méthode d'animation

- Questionnaires – tests
- Études de cas
- Mises en situation pratique
- Échanges de pratiques
- Retours d'expérience
- Vidéos

✓ Plan personnel de progrès

- Individualisé pour chaque stagiaire.
- Évaluation des compétences avant et après la formation.

Formateur

- Qualifié et expérimenté.
- Homme métier.
- Pédagogue confirmé.

Infrastructure

- Salle équipée pour la théorie.
- Pour la formation pratique :
 - Harnais.
 - Vérification périodique valide.
 - Une aire d'évolution avec les matériels associés.

✓ Evaluation et validation

- QCM portant sur les acquis.
- Tests pratiques sur la mise en œuvre de l'échafaudage.
- Certificat de réalisation et avis après formation.

Accompagnement personnalisé

- Débrief de la formation.
- Évaluation à chaud individuelle.
- Rapport de formation détaillé aux encadrants du stagiaire.
- Préconisations pour les prochaines actions de formation.
- Support de formation.